

## Le projet de loi de santé adopté



### Dans ce numéro :

Le projet de loi de santé adopté

*Ophraella communa* : crainte ou espoir?

Le long périple du pollen d'ambroisie

Variabilité des semences et performance des plantules d'ambroisies

La loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé a été adoptée le 26 janvier 2016 **(1)**. L'article 57 de cette loi a introduit dans le code de la santé publique (CSP) un chapitre intitulé « **Lutte contre les espèces animales et végétales nuisibles à la santé humaine** ».

Un décret d'application fixera la liste des espèces concernées et les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération. Par ailleurs, un arrêté pourrait limiter ou interdire l'introduction, le transport, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de ces espèces. Enfin, les infractions à ces dispositions pourront être constatées notamment par les officiers et agents de police judiciaire.

Il est prévu que les premières espèces visées par le décret susmentionné soient l'ambroisie à feuille d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses. Ainsi, après deux propositions de loi initiées en 2011 et 2012 par le Comité Parlementaire de suivi du risque Ambroisie (voir Lettres 12 et 18) mais n'ayant pas été adoptées, ces espèces seront désormais prises en compte par une réglementation nationale. Tel que rédigé, ce nouveau chapitre du CSP permettra de réglementer par la suite d'autres espèces nuisibles à la santé humaine.

Le décret, en cours de rédaction, devrait être publié d'ici la fin de l'année 2016.

## *Ophraella communa* : crainte ou espoir ?

*Ophraella communa* (**Fig.1**) est un coléoptère appartenant à la famille des Chrysomelidae originaire d'Amérique du Nord. Cette petite chrysomèle se nourrit de plantes de la famille des *Asteraceae* et principalement des espèces de la tribu des *Heliantheae* dont fait partie l'ambroisie à feuilles d'armoise.

Cette chrysomèle est déjà bien présente en Italie depuis 2013 (voir Lettre 18) où elle occasionne des dégâts sur les populations d'ambroisies et se rapproche chaque année des frontières françaises. Avec quelles conséquences ? Une première autosaisine de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail) **(2)** a jugé son entrée sur la France métropolitaine très probable. Il est attendu que les deux tiers de la France puissent être envahis d'ici 5 ans. Elle conclut également que le risque d'un



Photo: Peter Toth

Figure 1 : *Ophraella communa*

impact négatif de l'insecte sur les cultures de tournesol et de topinambour, et plus largement pour l'environnement, est acceptable. Le groupe de travail préconise tout de même la mise en place d'une surveillance vis-à-vis de l'introduction et du développement d'*O. communa*.

Une nouvelle saisine a été transmise par plusieurs ministères (santé, agriculture, environnement) à l'Anses. Elle a pour objectif d'évaluer les bénéfices et les risques d'une utilisation future éventuelle d'*O. communa* comme agent de lutte contre les ambroisies, comme c'est le cas en Chine depuis 2007 **(3)**. Affaire à suivre...

## Le long périple du pollen d'ambroisie

Une équipe de scientifiques européens a enquêté sur la provenance du pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise présent dans l'atmosphère au Danemark (4). Pour cela, ils ont recueilli des données sur quinze ans provenant des capteurs de pollen de Copenhague et Viborg (au centre du Jutland). Ils ont cartographié tous les lieux connus envahis par la plante au Danemark et ont calculé les trajectoires des masses d'air.

Il a été constaté que les pics de pollen dans l'air étaient souvent associés à la présence locale de la plante. Toutefois, certains épisodes étaient directement liés aux trajectoires des masses d'air provenant du sud-est. L'Ukraine et la plaine de Pannonie (grand bassin sédimentaire partagé par la Hongrie, la Slovaquie, la Croatie et l'Ukraine) ont alors été identifiées comme sources potentielles du pollen d'ambroisie. Lorsqu'il provient de sources distantes, le pollen est très dispersé dans l'air. En conséquence, les épisodes de pic durent plus longtemps et



Figure 2 : les masses d'air chargées de pollen voyagent de la plaine de Pannonie et d'Ukraine pour arriver au Danemark.

couvrent des aires géographiques plus étendues que lorsqu'il provient de sources plus locales. Les grains voyagent donc d'Ukraine et de la plaine de Pannonie en passant par la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, l'Autriche, l'ouest de la Pologne et l'est de l'Allemagne (Fig.2) avant d'arriver au Danemark ! Un bien long périple aérien de plusieurs centaines de kilomètres.

## Variabilité des semences et performance des plantules d'ambrosies

Le stade plantule est un stade fondamental dans le développement des espèces annuelles telles que l'ambroisie. Le travail réalisé par les chercheurs de l'Université de Liège (5) a porté sur les relations entre les caractéristiques des akènes d'ambroisie (voir Lettre 7) et la capacité de développement de la plantule. Les travaux ont tout d'abord mis en évidence une très grande variabilité de la morphologie des semences (Fig.3). Cette variabilité dépend des plantes mères et des populations échantillonnées mais n'est pas liée à la latitude. La croissance des plantules



Figure 3 : variabilité de la taille des semences d'ambroisie

est aussi très variable et est influencée par plusieurs facteurs (température, plante mère). Plus une semence est grosse et plus la taille de la plantule sera importante. Cette étude confirme que la très grande variabilité de réponses de l'ambroisie est une des raisons de son succès par sa capacité à s'adapter à différents habitats.

### Agenda :

- ♦ **Mardi 10 mai 2016** : Les ambrosies en Ariège. Lycée Agricole de Pamiers. Organisation par l'association des naturalistes de l'Ariège.
- ♦ **Journée de l'Ambroisie** : la date du **samedi 25 juin 2016** a été annoncée par l'International Ragweed Society. Tous les événements qui auront lieu dans les deux semaines précédant et suivant cette date pourront faire partie de la Journée de l'Ambroisie. N'hésitez pas à nous envoyer d'ici mi-mai les dates des manifestations que vous organisez, nous les relayerons dans la prochaine Lettre de l'Observatoire.

### Sources d'information

(1) **Legifrance** [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=1DDF42B6978980E35398C8F2A9761563.tpdila12v\\_3?idArticle=JORFARTI000031913214&cidTexte=JORFTEXT000031912641&dateTexte=29990101&categorieLien=id](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=1DDF42B6978980E35398C8F2A9761563.tpdila12v_3?idArticle=JORFARTI000031913214&cidTexte=JORFTEXT000031912641&dateTexte=29990101&categorieLien=id)

(2) **ANSES 2016** <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2014SA0199Ra.pdf>

(3) **Zhou et al. 2014.** *Biocontrol Science and Technology*, **24** (7-8), 950-964.

(4) **Sommer et al. 2015.** *AAEM*, **22** (4), 625-631.

(5) **Ortmans et al. 2016.** *Acta Oecologica*, **71**, 39-46.

### Rédaction :

Rebecca Bilon  
Bruno Chauvel  
Marilou Mottet

\* Les numéros de la lettre de l'Observatoire des ambrosies sont consultables sur : <http://ambrosie.info/>